

SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 22 janvier 2015 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présents : Danielle de Moissac, Corinne Barrett DeWiele, Sylvie Berthelot-Dilk, René Bouchard, Aileen Clark, Gabor Csepregi, Stéfan Delaquis, Michel Gagnon, François Gauvin, Florette Giasson, Sandrine Hallion, Réjean LaRoche, Thierry Lapointe, Jeff Leclerc, Claudine Lupien, Léna Ndiaye, Suzanne Nicolas, Moses Nyongwa, Toufiq Outbih, Carmen Roberge, Sylvie Rondeau, Jean Valenti, Michel Verrette, Faïçal Zellama, Louise Ayotte-Zaretski, Stéphane Dorge, Joel Lafond, Christine Mahé-Napasituk, Christian Perron, Sylvie Robert, Roland Saurette

Absences motivées : Jacob Atangana-Abé, Gisèle Barnabé, Youssef Bezzahou, Nicolas Bouffard, Assa Coulibaly, Papa Cheikh Kounta, Chloé Freynet-Gagné, Jean Vouillon

Secrétaire d'assemblée : Rachel Bradet

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Ajouts à l'ordre du jour et adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-0115-1 PROPOSITION : Suzanne Nicolas / Carmen Roberge

Que l'ordre du jour de la rencontre du Sénat en date du 22 janvier 2015 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2014

SÉNAT-0115-2 PROPOSITION : Michel Verrette / Réjean LaRoche

Que le procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2014 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2014
Aucun.

B3. Nouvelles nominations au Sénat, au comité d'appel et au comité de la bibliothèque
Deux postes demeurent vacants au comité d'appel et au comité de la bibliothèque, et ce, depuis septembre 2014.

SÉNAT-0115-3 PROPOSITION : Sylvie Rondeau / Stéfan Delaquis

Que Michael Dickman soit nommé au comité pour l'éthique de la recherche avec des sujets humains, en remplacement d'Antoine Cantin-Brault, et ce, pour un mandat de deux (2) ans.

ADOPTÉE

À la suite de la démission de Francine Laurencelle, l'ETP recommande les personnes suivantes au Sénat ainsi qu'à deux comités du Sénat.

SÉNAT-0115-4 PROPOSITION : Réjean LaRoche / Toufiq Outbih

Que le Sénat entérine la nomination de Jean Vouillon au Sénat en remplacement de Francine Laurencelle.

ADOPTÉE

SÉNAT-0115-5 PROPOSITION : Réjean LaRoche / François Gauvin

Que le Sénat entérine les nominations de l'ETP, soit de Toufiq Outbih au comité de la bibliothèque et de Suzanne Nicolas au comité de développement de la recherche.

ADOPTÉE

En l'absence de Luc Côté, la FAFS recommande la nomination de Thierry Lapointe au Sénat. Celui-ci étant déjà nommé au Sénat par l'APPUSB, il est à noter que l'APPUSB nommera un autre sénateur à une date ultérieure.

SÉNAT-0115-6 PROPOSITION : François Gauvin / Michel Verrette

Que le Sénat entérine la nomination de Thierry Lapointe au Sénat, et ce, en tant que représentant de la FAFS.

ADOPTÉE

Section C : CABINET DU RECTEUR

C1. Rapport du recteur

Le recteur commente les points saillants de son rapport, entre autres le mandat du Comité consultatif de l'éducation postsecondaire, comité mis sur pied par le ministre Peter Bjornson. Le comité a pour mandat d'apporter des recommandations au ministre au sujet des politiques et des initiatives touchant le système postsecondaire au Manitoba pour ainsi définir clairement les priorités du système de l'éducation postsecondaire.

C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Le vice-recteur donne une mise à jour sur le processus de priorisation des cours et des programmes à l'USB. Le comité prévoit soumettre un rapport final au Sénat en mai 2015.

Section D : PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question n'a été reçue par le secrétaire général. Il est à noter que les questions à discuter au Sénat doivent être envoyées au secrétaire général au moins 24 heures à l'avance de la réunion du Sénat.

Section E : RAPPORTS MENSUELS DES UNITÉS

E1. Faculté des arts et Faculté des sciences

Le doyen commente brièvement son rapport. L'horaire des cours d'intersession 2015 est déposé aux fins de discussion.

SÉNAT-0115-7 PROPOSITION : François Gauvin / Sylvie Rondeau

Que le Sénat adopte l'horaire des cours d'intersession 2015 de la FAFS suivants : CDSB 7061 Peuples autochtones du Canada : Amérindiens, Inuit et Métis; CHEM 3571 Chimie biophysique; CHEM 4631 Biochimie des protéines; ENGL 0021I Anglais voie préparatoire II intensive; ENGL 1061 Anglais langue seconde I; ENGL 1071 Anglais langue seconde II; FRAN 1001 Grammaire de l'écrit; FRAN 1091 A01 et FRAN 1091 A02 Rédaction universitaire; FRAN 1021 L'art de parler; FRAN 2521 Introduction au théâtre I; HIST 3111 L'esclavage de 1500 à nos jours; INTL 1011 Introduction aux études internationales; MBIO 3461 Biochimie membranaire et cellulaire; MBIO 4541 Transduction de l'énergie biologique; MATH 0401 Habiletés mathématiques; RLG 2413 Les Religions établies au Canada; SPAN 1171 Introduction à l'espagnol I; SPAN 1191 Introduction à l'espagnol II; SPAN 1263 Espagnol intermédiaire : grammaire et conversation 1; SPAN 1273 Espagnol intermédiaire : grammaire et conversation 2; STAT 1001 Analyse statistique de base I; et

THTR 1001 Initiation à l'improvisation théâtrale, sous réserve d'inscriptions suffisantes et de ressources financières et de ressources au SPL disponibles.

ADOPTÉE

- E2. Faculté d'éducation et des études professionnelles
Le doyen commente brièvement son rapport. L'horaire des cours d'intersession 2015 est déposé aux fins de discussion.

SÉNAT-0115-8 PROPOSITION : Stéfan Delaquis / Moses Nyongwa

Que le Sénat adopte l'horaire des cours d'intersession 2015 de la FEEP suivants : TRAD 4231 Translation in the Social Sciences; TRAD3051 Syntaxe comparée; EDSB 5011 Éducation bilingue, immersion et acquisition précoce d'une langue seconde; EDUA 5241 Problèmes en rapport avec l'éducation interculturelle; EDUA 5481 Techniques de counseling scolaire; EDUA 5501 Théories de counseling scolaire; EDUA 7011 Administration scolaire en tant que champ d'étude et d'application; EDUA 7041 Aspects légaux en éducation; EDUA 7611 Séminaire sur l'éducation des enfants aux prises avec des troubles de comportement; EDUB 5761 Courants actuels en enseignement des mathématiques; EDUB 7361 Sujets particuliers en curriculum : mathématiques et sciences naturelles 1; EDUB 5545 French immersion for Teachers intermédiaire C/D; et, EDUB 5547 French immersion for Teachers avancé/Perfectionnement, sous réserve d'inscriptions suffisantes et de ressources financières disponibles.

ADOPTÉE

- E3. École technique et professionnelle
Reçu à titre d'information. L'horaire des cours d'intersession 2015 de l'ETP sera déposé au Sénat au mois de février.
- E4. Division de l'éducation permanente
Reçu à titre d'information. Sylvie Robert commente quelques modifications aux statistiques au tableau d'animation de travaux dirigés et de cours d'anglais langue seconde.
- E5. Bureau de développement (aucun rapport)
- E6. Direction des services aux étudiants
Le directeur commente brièvement une ébauche de note de service touchant la réservation de grands locaux pour la prise d'exams mi-session, qui sera envoyée à l'ensemble du personnel.

Section F : RAPPORTS MENSUELS DES COMITÉS PERMANENTS

- F1. Bureau de direction (aucun rapport)
- F2. Comité d'étude des cours et des programmes
À sa rencontre du 9 janvier 2015, le CECP a étudié les questions suivantes : Évaluations des programmes, Propositions de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, Propositions de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences et Propositions de l'École technique et professionnelle.

SÉNAT-0115-9 PROPOSITION : Sylvie Rondeau / Léna Ndiaye

Que le Sénat adopte le calendrier révisé d'évaluation des programmes tel que proposé.

ADOPTÉE

SÉNAT-0115-10 PROPOSITION : Sylvie Rondeau / Stéfan Delaquis

QUE le Sénat adopte le tableau des matières enseignables, et ce, conformément aux mises à jour faites par le Bureau des brevets du Manitoba et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, tel que soumis par la FEEP pour mise en vigueur en septembre 2015.

ADOPTÉE

SÉNAT-0115-11 PROPOSITION : Sylvie Rondeau / Stéfán Delaquis
QUE le Sénat adopte la proposition d'un changement à l'exigence pour l'histoire et la géographie, à l'élémentaire et à l'intermédiaire : 6 crédits en histoire ou en géographie (minimum de 3 crédits en histoire dont le contenu est canadien) à 6 crédits en histoire ou en géographie (minimum de 3 crédits en histoire ou en géographie dont le contenu est canadien), telle que soumise par la FEEP pour mise en vigueur en septembre 2015 et sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0115-12 PROPOSITION : Sylvie Rondeau / Carmen Roberge
QUE le Sénat adopte la proposition d'ajout de cours EDUA 4205 Didactiques : L'approche par projet, telle que soumise par la FEEP pour mise en vigueur en septembre 2015, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0115-13 PROPOSITION : Sylvie Rondeau / Stéfán Delaquis
QUE le Sénat adopte la proposition d'ajout de cours SWRK 3153 Formation à la pratique du terrain I : Reconnaissance des acquis, telle que soumise par la FEEP pour mise en vigueur en septembre 2015, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0115-14 PROPOSITION : Sylvie Rondeau / François Gauvin
QUE le Sénat adopte la proposition d'ajout des cours GRMN 2103 Allemand intermédiaire 1; GRMN 2105 Allemand intermédiaire 2; et, PHIL 2901 Philosophie de la démocratie, telle que soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2015, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0115-15 PROPOSITION : Sylvie Rondeau / François Gauvin
QUE le Sénat adopte la proposition de modification des cours et du programme CHEM 2361 Biochimie I : Molécules biochimiques et introduction à l'énergie métabolique; MBIO 2361 Biochimie I : Molécules biochimiques et introduction à l'énergie métabolique; ENGL 2001 Intermediate Writing and Research; et, POLS 2561 Questions d'actualité en politique canadienne, telle que soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2015, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0115-16 PROPOSITION : Sylvie Rondeau / Michel Verrette
QUE le Sénat adopte la proposition de la suppression de cours GRMN 2101 Allemand intermédiaire, telle que soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2015, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0115-17 PROPOSITION : Sylvie Rondeau / Thierry Lapointe
QUE le Sénat adopte la proposition de réforme du programme de baccalauréat ès arts (B.A.) avec majeure en études internationales, telle que soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2015, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0115-18 PROPOSITION : Sylvie Rondeau

Que les quatre (4) propositions suivantes reliées à la restructuration de la programmation en français soient tablées à la réunion du Sénat du 28 mai 2014 :

QUE le Sénat adopte la proposition d'ajout des cours FRAN 2103 Introduction à l'étude du langage (3); FRAN 2113 Le texte en chanson (3); FRAN 2123 Histoire du français 1 (3); FRAN 2133 L'écriture journalistique (3); FRAN 3123 Histoire du français 2 (3); FRAN 3133 Phonétique et phonologie (3); FRAN 3143 Variation du français dans l'espace francophone (3); FRAN 4113 Politiques linguistiques et gestion des langues (3); FRAN 4123 Le français au Manitoba (3); FRAN 2213 Histoire de la littérature française : modernités, XIXe et XXe siècles (3); FRAN 2223 Le Récit : perspectives et enjeux (3); FRAN 2233 Littérature et romantisme (3); FRAN 2243 Réalisme et naturalisme (3); FRAN 2253 L'Art du discours (3); FRAN 3213 Littérature et existentialisme (3); FRAN 3223 Littérature et imaginaire (3); FRAN 3233 Analyse sociocritique (3); FRAN 3243 Le romantisme noir (3); FRAN 4213 Dadaïsme et surréalisme : littérature, art, cinéma (3); FRAN 2303 Introduction aux études littéraires (3); FRAN 2313 La littérature du Canada français et du Québec, des origines jusqu'à 1945 (3); FRAN 2323 La littérature du Canada français et du Québec, de 1945 à nos jours (3); FRAN 2333 Héritage folklorique et tradition orale au Canada français (3); FRAN 3323 La production littéraire au Québec à l'époque de la Révolution tranquille (3); FRAN 3343 Théories postcoloniales (3); FRAN 4313 Analyse féministe de la littérature (3); FRAN 4323 La littérature de l'Acadie et de la Louisiane francophone (3); FRAN 2413 Le corps blessé dans la littérature canadienne d'expression française (3); et, FRAN 2423 Folie et démence dans la littérature canadienne d'expression française (3); et la proposition de modification des cours : FRAN 2931 Initiation à la linguistique (3); FRAN 3941 Syntaxe du français contemporain (3); FRAN 4931 La langue dans la littérature (3); FRAN 3531 Le théâtre québécois (3); FRAN 3541 Le théâtre de l'Ouest (3); FRAN 3731 Initiation aux littératures francophones (3); FRAN 3851 Littérature de l'Ouest : poésie, nouvelles (3); FRAN 3861 Littérature de l'Ouest : romans (3); FRAN 4731 Littérature africaine (3); FRAN 4741 Littérature maghrébine (3); et, FRAN 4751 Littérature antillaise (3); et la suppression des cours : FRAN 1071 Lectures dirigées (3); FRAN 2631 Poésie et chanson dans la littérature française (3); FRAN 2661 La fantaisie dans la littérature française (3); FRAN 2681 Civilisation française (3); FRAN 2831 L'individu et le pays (3); FRAN 2841 La quête du bonheur (3); FRAN 2851 Le folklore et la littérature orale (3); FRAN 2861 L'influence de la littérature orale (3); FRAN 2911 Procédés d'écriture (3); FRAN 2921 Phonétique française (3); FRAN 2941 Structures du français contemporain (3); FRAN 2991 Création de textes variés (3); FRAN 3631 Les romanciers du XXe siècle (3); FRAN 3681 Thèmes romantiques (3); FRAN 3831 L'époque de la contestation (3); FRAN 3841 La Révolution tranquille et le roman (3); FRAN 3911 Procédés et analyses stylistiques (3); FRAN 3951 Évolution de la langue (3); FRAN 4011 Sociocritique (3); FRAN 4021 Critique féministe (3); FRAN 4641 Réalisme et engagement (3); FRAN 4831 Littérature de l'Acadie et des Cajuns (3); FRAN 4841 Le roman du terroir (3); et, FRAN 4921 Les parlars régionaux (3) de la programmation en français, telle que soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2015, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

QUE le Sénat adopte la proposition de réorganiser les concentrations du Baccalauréat ès arts spécialisé en études françaises (4 ans) de la façon suivante : a) Littérature et analyse textuelle (trois volets : littérature du Canada français et du Québec, littérature française, littérature de la francophonie); b) Linguistique et analyse du discours; et, c) Théâtre, telle que soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2015, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

QUE le Sénat adopte la proposition de renommer le Baccalauréat ès arts spécialisé en français (4 ans) à Baccalauréat ès arts spécialisé en études françaises (4 ans), telle que soumise par la FAFS

pour mise en vigueur en septembre 2015, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

QUE le Sénat adopte la proposition de supprimer le Baccalauréat ès arts avec majeure avancée en français (4 ans), telle que soumise par la FAFS pour mise en vigueur en septembre 2015, sous réserve de ressources disponibles et de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0115-19 PROPOSITION : Sylvie Rondeau / Réjean LaRoche

Que le Sénat adopte la proposition de changement du règlement académique *Conditions d'admission* pour le programme régulier en Éducation de la jeune enfance, telle que soumise par l'ETP pour mise en vigueur en septembre 2015, sous réserve de ressources disponibles.

ADOPTÉE

SÉNAT-0115-20 PROPOSITION : Sylvie Rondeau / Suzanne Nicolas

QUE le Sénat adopte la proposition de changement du règlement académique *Conditions d'admission* pour le programme accéléré en Éducation de la jeune enfance, telle que soumise par l'ETP pour mise en vigueur en septembre 2015, sous réserve de ressources disponibles.

ADOPTÉE

Un commentaire général ressorti à la suite de ces deux propositions est de prendre en considération les délais ou avis en ce qui concerne les changements des conditions d'admission aux divers programmes d'études de l'USB

SÉNAT-0115-21 PROPOSITION : Sylvie Rondeau / Léna Ndiaye

QUE le Sénat adopte la proposition de modification du nom du programme « Diplôme en soins infirmiers auxiliaires » à « Diplôme en sciences infirmières auxiliaires », telle que soumise par l'ETP pour mise en vigueur en février 2015, sous réserve de ressources disponibles.

ADOPTÉE

SÉNAT-0115-22 PROPOSITION : Sylvie Rondeau / Réjean LaRoche

QUE le Sénat adopte la proposition de modifier la date de soumission des documents requis pour le dossier portant sur les exigences de stage dans le programme baccalauréat en Sciences infirmières et le programme diplôme en Soins infirmiers auxiliaires, telle que soumise par l'ETP pour mise en vigueur en février 2015, sous réserve de ressources disponibles.

ADOPTÉE

- F3. Comité de la bibliothèque
Reçu à titre d'information.
- F4. Comité d'appel
Reçu à titre d'information.
- F5. Comité de mérite (aucun rapport)
- F6. Comité de développement de la recherche
Reçu à titre d'information.
- F7. Comité pour l'éthique de la recherche avec des sujets humains (aucun rapport)

Section G : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

- G1. Carmen Roberge partage les points saillants de la réunion du Bureau des gouverneurs tenue le 25 novembre dernier.

Section H : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

H1. Reçu à titre d'information.

Section I AFFAIRES NOUVELLES

I1. Aucune.

Section J : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

J1. La prochaine réunion du Sénat aura lieu le **jeudi 26 février 2015** à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section K : LEVÉE DE LA SÉANCE

K1. Michel Verrette propose la levée de la séance à 12 h 46.

La secrétaire,

Rachel Bradet